

E.Leclerc s'aligne dès aujourd'hui sur le Coût Environnemental, nouvel indicateur du Ministère de la Transition Écologique, pour l'ensemble de ses produits MDD alimentaires

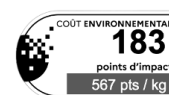
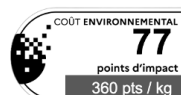
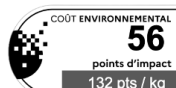
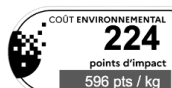
Pionnière de l'information environnementale en grande distribution avec le Carbon'Info, déployé dès avril 2025 sur ses produits alimentaires de MDD, l'enseigne franchit une nouvelle étape en faisant évoluer son dispositif pour améliorer la lisibilité des impacts pour les consommateurs.

Ivry-sur-Seine, le 15 avril 2026 - E.Leclerc annonce le déploiement immédiat du **Coût Environnemental alimentaire**, le système d'affichage environnemental porté par les pouvoirs publics, sur l'ensemble de ses produits à Marques de Distributeur (MDD) alimentaires. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de l'indicateur Carbon'Info, lancé en avril 2025, et marque une nouvelle étape dans l'engagement de l'enseigne en matière de transparence environnementale. Cette initiative répond à une sensibilité croissante des consommateurs aux enjeux écologiques : selon l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations, deux Français sur trois se disent favorables à un indicateur d'impact environnemental sur les produits qu'ils achètent. En adoptant le scoring gouvernemental, E.Leclerc accompagne cette attente avec un cadre de référence commun, lisible et fiable. Le déploiement du Coût Environnemental alimentaire est d'ores et déjà opérationnel sur le site E.Leclerc et sur le drive.

Du Carbon'Info au Coût Environnemental alimentaire : une transition naturelle

En avril 2025, E.Leclerc lançait Carbon'Info, un indicateur d'impact carbone développé avec la société Carbon Maps et fondé sur la méthodologie AGRIBALYSE® de l'ADEME, couvrant plus de 6 000 produits alimentaires MDD (Marque Repère, Eco+, Nos Régions ont du Talent...). L'enseigne avait alors été pionnière, bien avant la mise en œuvre du cadre réglementaire national.

Alors que s'achève la phase d'expérimentation, par les pouvoirs publics, du futur dispositif d'affichage du Coût Environnemental alimentaire, prévu par la loi Climat et Résilience et piloté par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, E.Leclerc fait évoluer son dispositif. L'information mise à disposition par l'enseigne s'enrichit en intégrant ce nouveau scoring, qui ne se limite pas à l'empreinte carbone mais prend en compte un ensemble plus large d'impacts environnementaux, pour proposer une lecture plus complète et harmonisée à l'échelle nationale.



Un indicateur multicritère pensé pour éclairer les choix des Français

D'après l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations¹, le déficit d'information sur l'impact écologique des produits constitue un frein pour 38 % des Français, alors même que près de 8 Français sur 10 se disent prêts à consulter un indicateur environnemental pour orienter leurs achats alimentaires. Ce constat révèle une attente forte des consommateurs : disposer de repères fiables et accessibles au moment de l'achat.

Là où Carbon'Info apportait un premier niveau d'information et se concentrait principalement sur les émissions de gaz à effet de serre, le Coût Environnemental alimentaire repose, quant à lui, sur une analyse du cycle de vie (ACV) multicritère, adaptée de la méthodologie européenne Product Environmental Footprint (PEF). Il se présente sous la forme d'un score exprimé en point d'impact attribué à un produit.

Le Coût Environnemental prend en compte 16 indicateurs d'impacts environnementaux (climat, eau, santé des sols, biodiversité...) liés à la fabrication des produits alimentaires. L'ensemble des étapes sont considérées, du champ à l'assiette, en incluant notamment la transformation, les emballages ou encore les transports.

Ce nouvel indicateur offre ainsi aux consommateurs une information plus complète et plus comparable entre produits, dans un cadre méthodologique harmonisé et proposé par les pouvoirs publics. Pour garantir la précision des calculs, E.Leclerc s'appuie à nouveau sur son partenaire Carbon Maps².

Un déploiement immédiat sur le site E.leclerc et le drive

Le Coût Environnemental alimentaire est d'ores et déjà disponible en ligne sur le site E.leclerc et sur le drive, pour l'ensemble des références alimentaires MDD de l'enseigne. Les consommateurs pourront également consulter le score via l'application E.Leclerc en scannant les produits en magasin. Ce dispositif vient compléter les informations déjà présentes sur les produits MDD, aux côtés du Nutri-Score, du lieu de fabrication et l'origine des principaux ingrédients. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique plus large de transparence environnementale portée par l'enseigne, qui a également

¹ Méthodologie de l'enquête : Étude réalisée par Viavoice pour l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations sur un échantillon national de 1 000 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus (représentativité assurée par la méthode des quotas sur les critères de sexe, âge, situation professionnelle du répondant, région et catégorie d'agglomération) sur internet du 10 au 11 mars 2026.

² Carbon Maps, entreprise française spécialisée dans la mesure de l'impact environnemental dans le secteur alimentaire.

déployé en février 2026 l'Éco-Score textile sur plus de 4 000 références de ses marques Tissaia, Eco+ et Mots d'Enfant.

Fidèle à sa démarche du [Savoir d'Achat](#) (qui inclut l'origine des ingrédients, le lieu de fabrication, la composition, le Nutri-Score et l'empreinte carbone grâce au Carbon'Info), lancée en février 2020, l'enseigne entend proposer une information lisible et comparable, sans opposer transparence environnementale et accessibilité des prix, afin de permettre à chacun d'arbitrer en connaissance de cause. Au-delà de l'information du consommateur, cet affichage constitue également un levier d'amélioration continue pour les produits, en encourageant l'évolution des recettes, des approvisionnements et des modes de production. Afin d'encore mieux accompagner le consommateur dans ses choix, le Coût Environnemental sera également déployé progressivement directement sur les étiquettes électroniques en magasin.

Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie globale de décarbonation de l'enseigne

L'adoption du Coût Environnemental alimentaire s'inscrit dans la stratégie de transition climatique annoncée par E.Leclerc en avril 2025 *approuvée par le SBTi*³ qui vise une réduction de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. L'enseigne continue de travailler avec ses 800 fabricants MDD alimentaires et ses 2 000 fournisseurs de marques nationales pour accélérer la décarbonation de l'ensemble de la chaîne, du producteur au consommateur.

Avec le Coût Environnemental alimentaire, E.Leclerc réaffirme sa conviction : mieux informer le consommateur, c'est lui donner le pouvoir d'agir. Et comme toujours, sans faire peser le coût de la transition sur les clients.

« Avec Carbon'Info, nous avons pris de l'avance. Aujourd'hui, nous faisons le choix de nous aligner sur le cadre national du Coût Environnemental alimentaire, parce que l'enjeu dépasse la seule initiative d'un distributeur. C'est un effort collectif, et nous sommes fiers d'y contribuer en rendant cette information accessible à tous, dès maintenant. Notre rôle est d'accompagner cette évolution avec des outils utiles au quotidien, sans opposer transition environnementale et pouvoir d'achat. » commente **Bertrand Bouchez, Adhérent E.Leclerc et Président de Scamark E.Leclerc.**

À propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 799 magasins et 579 adhérents en France, E.Leclerc est le leader de la distribution en France, réalisant un chiffre d'affaires de 51,1 milliards d'euros (hors carburant) en 2025. Depuis 1949, le Mouvement E.Leclerc s'engage à rendre accessible tout ce qui compte pour les consommateurs, en pratiquant les prix les plus bas pour améliorer leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, engagés et solidaires défendent un modèle coopératif et décentralisé unique. Ils anticipent les évolutions de la société, agissent pour répondre aux attentes et contribuer au progrès individuel et collectif. Durablement implantés sur tout le territoire, ils soutiennent l'économie locale et s'investissent pour la préservation de l'environnement.

Contact presse

Service de presse E.Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@babylone.fr

³ *Approbation obtenue le 2 avril 2026. La Science-based Target Initiative (SBTi) est une organisation de référence mondiale qui valide scientifiquement les trajectoires de réduction de carbone des entreprises.*